



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS DE CONVOCATION **2^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE** **16 DÉCEMBRE 2022 À 20h00**

AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-DES-LACS

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une 2^e séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Val-des-Lacs est convoquée par son chef et par la Directrice générale – greffière conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec*, soit le maire, monsieur Paul Kushner, et la directrice générale – greffière madame Caroline Champoux, pour être tenue à l'hôtel de ville situé au 349 chemin Val-des-Lacs le **vendredi 16 décembre à 20h00** et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR **2^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE** **16 décembre 2022 à 20h00**

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue du maire
Question sur l'ordre du jour
Adoption de l'ordre du jour
Constatation de l'avis de convocation

1. Adoption du règlement de taxation et de compensation 2023

Période de questions
Levée de l'assemblée

Val-des-Lacs, ce 7 décembre 2022

Caroline Champoux
Directrice générale - Greffière